

## **Tadla-Azilal - Isère**

### **Renforcement de la coopération décentralisée**

Edition du 25 juillet 2008

**Le Conseil régional de Tadla-Azilal et le Conseil général du département de l'Isère (France) ont convenu de renforcer la coopération bilatérale dans le cadre du Programme d'appui à la décentralisation (PAD), financé par le gouvernement français.**

Au terme d'une réunion, tenue mercredi et jeudi à Béni Mellal, une série d'actions prioritaires ont été identifiées visant notamment la lutte contre la pauvreté en valorisant les potentialités locales, la promotion de la diversité et de l'ouverture culturelle et le développement local durable.

Dans ce sens, les deux parties ont décidé d'appuyer les initiatives locales, d'élaborer une stratégie régionale de développement touristique, d'assister les élus et techniciens du Conseil régional de Tadla-Azilal en matière de développement local, de planification et de démarche participative et de valoriser le patrimoine culturel.

En matière d'appui institutionnel, le conseil de l'Isère a affirmé sa disposition à renforcer la capacité du conseil régional de Tadla-Azilal à travers un programme de formation en matière de planification et gestion de projets en direction d'élus et techniciens et l'échange d'expériences entre agents isérois et tadlaouis.

La partie française est, également, sollicitée pour impliquer tous les acteurs marocains de la coopération dans le suivi du programme et renforcer le rôle de maître d'ouvrage du CRTA et la société civile en vue de créer une culture de l'initiative auprès des acteurs locaux.

Le programme d'action prévoit aussi l'appui à la promotion et à la commercialisation touristique, à la structuration touristique régionale et aux enfants abandonnés handicapés.

"A l'origine de cette coopération, souligne Salah Hamzaoui, président du CR de Tadla-Azilal, une volonté de coopérer réciproque, un territoire rural et de montagne, proche des réalités iséroises, des problématiques communes".

Les différents intervenants ont souligné l'importance de cette coopération puisqu'elle privilégie les actions concrètes sur le territoire concerné, le lancement de projets arrêtés en concertation avec les territoires partenaires au profit des populations, la création d'un réseau d'acteurs de la société civile dans les deux territoires partenaires et l'amélioration de la situation de la femme à travers son implication dans les projets.

Pour la mise en œuvre de ce Programme, une convention de partenariat avait été signée en 2004 entre le Conseil général de l'Isère et le Conseil régional de Tadla-Azilal.

Le programme d'appui à la décentralisation au Maroc est un projet d'un montant estimé à 11 millions financé par la France et qui vise principalement à améliorer les conditions d'exercice par les collectivités locales marocaines des compétences qui leur sont dévolues par la loi.

Ce projet permettra l'amélioration du cadre des relations entre les services de l'Etat et les collectivités locales marocaines, l'adaptation de l'offre de formation destinée aux élus et cadres administratifs et techniques des collectivités locales, ainsi que le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales par la réalisation de projets élaborés et conduits par ces dernières en partenariat avec des collectivités locales françaises.